



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Vu

Monsieur le Maire
Mairie de Barbâtre
Rue de l'Eglise
85630 BARBATRE

Saint Herblain, le 10 juillet 2018

Dossier suivi par Landry ROBIN
Objet : Arrêt projet PLU
Commune de Barbâtre

Monsieur le Maire et cher collègue,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 juin 2018 concernant l'Arrêt du projet de PLU de la commune de Barbâtre, que vous m'avez transmis pour avis.

La forêt privée n'a pas un enjeu important sur le territoire de la commune de Barbâtre. Elle couvre 3 hectares pour 24 propriétaires. Ce projet de PLU n'appelle aucune remarque défavorable de ma part.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du CRPF
Maire d'Avoise
Antoine d'AMÉCOURT
P/O le Directeur

Arnaud GUYON